

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° IV-2 26SGADL0151

SEANCE DU
25 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice :
70

Nombre de conseillers présents :
53

Date de convocation :
19 juin 2026

Date d'affichage :
30 juin 2026

OBJET :
Technopôle Sud Bourgogne hub&go - Mise à
jour de la tarification

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 68

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 68

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 15**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente
 le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en
 séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la
 présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal
 CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M.
 Guillaïn GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane
 PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY -
 Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Samuel
 BRANDILY - Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M.
 Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET
 - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi
 FALCAND - M. Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M.
 Sébastien GAUTHERON - M. Christian GRAND - M. Gérard
 GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT -
 M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien
 LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES - Mme
 Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed
 MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - M.
 Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA -
 Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M. Arnaud
 SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER - Mme
 Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël VALETTE -
 M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
 M. Jean-Louis SAVETIER
 Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)
 M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)
 M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)
 Mme BUFFENOIR THERY (pouvoir à M. Antoine WIECZOREK)
 M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
 M. GIRARDON (pouvoir à M. Gérard DURAND)
 Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
 M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)
 M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)
 Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
 Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
 Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillaïn GILLIOT)
 Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
 M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
 Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Samuel BRANDILY



Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.2125-1 à L.2125-6,

Vu la délibération n°25SGADL0166 conseil communautaire du 25 septembre 2025 sur la mise à jour du tableau tarifaire des espaces de location.

Le rapporteur expose :

Le projet du technopôle Sud Bourgogne, porté par la Communauté Urbaine, vise à développer l'offre territoriale d'ingénierie en matière d'innovation et d'entrepreneuriat, afin d'accroître les flux de projets innovants.

Le site hub&go vise à créer les conditions nécessaires pour répondre aux attentes des entreprises qui y seront présentes, mais également à créer un écosystème – start-up – enseignement supérieur pour favoriser la création d'emplois et d'activités nouvelles.

La Communauté Urbaine a mis en en place une tarification dans le cadre de la location d'espaces pour des séminaires, des formations ou autres événements pour les entreprises ou les associations.

Il est précisé que par délibération en date du 25 septembre 2025, le conseil a fixé une tarification spéciale pour les associations basées sur le territoire de la CUCM. Les tarifs sont réduits de moitié pour lesdites associations.

Au regard des demandes de location de la part des entreprises et des acteurs économiques, la collectivité propose d'ajouter les prestations suivantes pour :

1. Les entreprises, les associations non basées sur le territoire et tous les acteurs économiques:

Espace de location : Prix HT					
Espaces	Prix demi-journée	Prix journée	5 jours consécutifs	Entre 5 et 10 jours consécutif	Entre 11 et 20 jours consécutifs et plus
L'espace du café numérique	130 €	250 €	1100 €	Une remise de 25 % sur le montant total calculée sur le prix journée	Une remise de 35 % sur le montant total calculée sur le prix journée
La salle High Tech	140 €	260 €	1110 €	Une remise de 25 % sur le montant total calculée sur le prix journée	Une remise de 35 % sur le montant total calculée sur le prix journée

2. Les associations basées sur le territoire

Espace de location : Prix HT					
Espaces				Entre 5 et 10 jours	Entre 11 et 20 jours

	Prix demi- journée	Prix journée	5 jours consécutifs	consécutif	consécutifs et plus
L'espace du café numérique	65 €	125 €	550 €	Une remise de 25 % sur le montant total calculée sur le prix journée	Une remise de 35 % sur le montant total calculée sur le prix journée
La salle High Tech	70 €	130 €	555€	Une remise de 25 % sur le montant total calculée sur le prix journée	Une remise de 35 % sur le montant total calculée sur le prix journée

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver la mise à jour la tarification des espaces du technopôle ;
- D'autoriser Madame la Présidente de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
Le Vice-Président,
Cyrille POLITI



LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
Le Vice-Président,
Cyrille POLITI



Le secrétaire de séance,
Samuel BRANDILY



